

Programme du jubilé, janvier



Pour célébrer les 1 000 ans de la plus longue crypte de France, le diocèse et le rectorat de la cathédrale de Chartres ont décidé l'ouverture d'une année jubilaire du 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge Marie jusqu'au 15 août 2025, en la fête de l'Assomption. Un an de festivités pour célébrer, rendre grâce, se retrouver, accueillir.

Programme des festivités, janvier 2025



PROGRAMME DU JUBILÉ

Janvier 2025

- 
MERCREDI 1 JANVIER : FÊTE DE MARIE MÈRE DE DIEU
 Messes à la cathédrale à 9h (en grégorien), à 11h et à 18h
 Consécration des enfants à la Vierge Marie à 12H15
- 
JEUDI 2 JANVIER : VISITE ENFANTS
 A la rencontre des pèlerins de 10h30 à 11h30
 Inscription : visites.cathedrale@diocesechartres.fr
- 
DIMANCHE 5 JANVIER : OUVERTURE DU JUBILÉ "PÈLERINS DE L'ESPÉRANCE"
 Procession au départ de la Brèche à 10h00
 Arrivée pour la messe de 11h à la cathédrale
- 
DIMANCHE 19 JANVIER : CONCERT CHORALE CORÉENNE
 Entrée et placement libre dans le chœur de la cathédrale à 16h

MESSES DE SEMAINE	CRYPTE	CATHÉDRALE
Lundi	11h45	18h15
Mardi	11h45	18h15
Mercredi	11h45	18h15
Jeudi	11h45	18h15
Vendredi	7h et 11h45	9h00 et 18h15
Samedi	11h45	18h

MESSES DOMINICALES	CATHÉDRALE
Samedi	18h
Dimanche	9h messe grégorienne, 11h et 18h

CHAPELET

Tous les jours sauf le dimanche, un chapelet est récité à Notre-Dame du Pilier

Du lundi au vendredi : 17h45
Le samedi : 17h30

ADORATION

Mardi de 11h à 11h30 - Crypte
Jeudi de 16h30 à 18h - Chœur
Dimanche de 17h30 à 18h



www.cathedrale-chartres.org

